

1900, au Musée d'Allard de Montbrison :

Quand le conservateur vendait des pendules...

Au bon vieux temps, les musées n'avaient pas toujours la faveur du public ni des édiles. Pourquoi dépenser des sous pour un tas de vieilleries ? pensait-on souvent. Et on traitait le pauvre conservateur de même.

Du "cabinet de curiosités" au musée

Le "cabinet de curiosités" de M. Jean-Baptiste d'Allard est poussiéreux et encombré. A sa mort, en 1848, le riche gentilhomme l'a légué à sa bonne ville. La ville hérite donc d'un musée et, naturellement, il lui faut un conservateur. L'ennui est qu'il faut le payer...

Le conseil municipal du 16 novembre 1900 étudie le prochain budget. Une commission propose de ramener le traitement - annuel - du conservateur du musée de 1600 F à 1300 F. Avec cette somme le digne homme doit non seulement subsister mais encore entretenir le musée.

Toutes dépenses consacrées au musée épluchées, il en ressort qu'il a coûté 145,75 F dont seulement 84,10 F vraiment utiles à son entretien, *"le surplus servant à des usages qui n'ont rien à voir avec les objets exposés"*. Mais que fait donc le conservateur ?

Un peu d'horlogerie pour subsister

De l'horlogerie pour son compte si l'on en croit une lettre des horlogers de la ville. Ils considèrent comme abusive *"la concurrence que leur fait le conservateur du musée, non patentable comme fonctionnaire, en vendant des pendules et des montres et en les réparant et remontant par abonnement chez les particuliers"*.

Un conseiller, M. Jacquet, demande si cette baisse vient du fait qu'il se livre à des travaux d'horlogerie ou si on lui reproche de n'avoir consacré à l'entretien du musée que des *"crédits insignifiants"*. 1200 F de salaire paraissent suffisants à la commission des finances. Des conseillers souhaitent même sa totale suppression. On discute longuement pour adopter finalement : 800 F, par 10 voix pour et 6 contre.

Un conservateur plein de zèle mais mal récompensé

L'année suivante, le pauvre conservateur écrit humblement au Maire : *"Je fais tous mes efforts pour entretenir d'une manière irréprochable le musée qui m'est confié". "Mes gages ont été réduits",* dit-il, et comme *"les réparations d'horlogerie qui me procuraient quelques bénéfices m'ont été presque totalement supprimées, il m'est impossible aujourd'hui de vivre.."* M. Domangé demande donc : soit qu'on augmente son traitement soit qu'on l'autorise à nouveau à réparer des montres et à remonter des pendules.

Magnanime, le conseil entend sa plainte et charge le Maire de décider dans quelle mesure on peut lui donner satisfaction. Comme des économies sont toujours indispensables et que *"sa présence constante au musée pendant toute la semaine ne paraît pas nécessaire"*, on lui accorde un peu de temps *"pour se livrer à d'autres occupations"*. En somme, c'est : *"débrouillez-vous !"*

C'est qu'en ce temps-là, seulement fréquenté par quelques rares érudits ou des rentiers oisifs, le "cabinet de curiosités" de M. d'Allard n'attirait guère les foules...

Joseph Barou